

CONDITIONS GÉNÉRALES

Promotion KAWAI France - Pianos Droits K200 et K300 AnyTime ATX4

Article 1 – Organisateur de la promotion

1.1 L'organisateur de la promotion est KAWAI France, dont le siège social est situé 11 Place de la bataille de Stalingrad, 75010 PARIS.

1.2 KAWAI France se réserve le droit de modifier ou de retirer unilatéralement cette promotion, à tout moment et à sa seule discrétion. Toute modification ou retrait de la promotion ne sera pas applicable aux demandes, définies à l'article 3.5 ci-après, réceptionnées antérieurement par KAWAI France et alors en cours de vérification.

1.3 En participant à la promotion, les participants conviennent qu'ils ont lu, compris et accepté les présentes conditions générales, et s'engagent à s'y conformer.

Article 2 – Participants

2.1 La promotion est réservée à tout client final résidant en France et âgé de 18 ans ou plus.

Par exception à ce qui précède, les employés de KAWAI France et/ou les membres de leur famille, ainsi que les agents et/ou revendeurs agréés, ne sont pas autorisés à y participer.

2.2 Sous réserve des stipulations du paragraphe 1.3 ci-avant, la promotion n'est ouverte qu'aux participants éligibles ayant acheté l'un des modèles limitativement énumérés à l'article 4.1 ci-après, auprès des revendeurs agréés KAWAI France, pendant la seule période de promotion définie à l'article 3.2 ci-après.

KAWAI France vérifiera l'éligibilité des participants et exclura ceux ne répondant pas aux conditions d'éligibilité requises.

Article 3 – Conditions de participation

3.1 Pour pouvoir bénéficier de la promotion, le participant doit acheter un modèle éligible, auprès d'un magasin physique revendeur KAWAI agréé pianos acoustiques situé en France, et livrable au départ des seuls entrepôts de KAWAI Europe. Les modèles en exposition ou en stock sont éligibles à l'offre sous réserve de leur remplacement immédiat par un modèle de même référence.

3.2 L'achat de l'un des modèles éligibles doit être effectué au cours de la période allant du 17 juillet 2024 au 31 octobre 2024 exclusivement, dans la limite des stocks disponibles.

3.3 La date d'achat est celle indiquée sur la facture correspondante.

3.4 La promotion n'est pas applicable aux instruments d'occasion, remis à neuf, reconditionnés ou achetés auprès d'un revendeur KAWAI agréé.

3.5 Une seule demande de réduction promotionnelle peut être formulée par modèle éligible.

En cas d'achats multiples par le même participant, une demande distincte doit être formulée pour chaque achat éligible.

KAWAI France accusera réception automatique de chaque demande, adressée exclusivement par courriel, sans préjuger du résultat de la vérification visée à l'article 2.2 ci-avant, à laquelle toute demande sera soumise.

Aucune responsabilité ne saurait être encourue pour les demandes non réceptionnées par KAWAI France, pour quelque raison que ce soit.

Toute demande inexacte, incomplète ou illisible sera rejetée.

3.6 Afin de lui faire bénéficier de la promotion, le revendeur agréé KAWAI proposera la réduction promotionnelle fixée à l'article 4 ci-après, auprès de chaque client final venu visiter son magasin physique en France.

Un exemplaire des présentes conditions générales sera remis au client final.

3.7 Les participants consentent expressément à ce que, dans ce cadre, le revendeur agréé et KAWAI France collectent, utilisent et conservent la preuve d'achat, la copie de la facture indiquant clairement le nom du revendeur agréé, la date d'achat, la référence du produit et le prix d'achat.

Ces justificatifs seront soumis à KAWAI France par le revendeur agréé exclusivement.

En cas d'exclusion par KAWAI France de participants ne répondant pas aux conditions d'éligibilité requises, ces derniers doivent, dans un délai maximal de sept jours à compter de la transmission du refus notifié par courriel au revendeur agréé, adresser directement leur réclamation éventuelle à KAWAI France, avec toutes pièces justificatives à l'appui, à l'adresse courriel suivante : info@kawaipiano.fr

Les revendeurs agréés ne soumettront pas directement à KAWAI France les réclamations éventuelles d'un client final.

Article 4 – Montant de la contribution KAWAI France

4.1 La contribution de KAWAI France à la promotion consiste en l'application d'une réduction, telle que fixée ci-après, sur le prix de vente au détail pratiqué par le revendeur agréé, sur l'un des modèles limitativement énumérés ci-après.

Modèles éligibles - Montant de la réduction promotionnelle

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| ○ K200 ATX4 (toutes finitions) | montant de la réduction : 1 000€ TTC |
| ○ K300 ATX4 (toutes finitions) | montant de la réduction : 1 000€ TTC |

4.2 La réduction promotionnelle appliquée ne peut être échangée contre de l'argent.

4.3 La réduction promotionnelle sera **exclusivement appliquée**, par le revendeur agréé, sur le prix de vente au détail pratiqué par lui, **au moment de l'achat en caisse**, après la vérification des conditions d'éligibilité visées à l'article 3 ci-avant.

Article 5 – Données personnelles

Lors de l'achat, le participant fournira ses coordonnées personnelles, telles que son nom, son adresse, etc., qui seront stockées et traitées par KAWAI France dans le but de gérer la promotion. Chaque participant pourra s'opposer à l'utilisation de ses données personnelles, à tout moment, en le notifiant à l'adresse courriel suivante : info@kawaipiano.fr.

Toutes les informations personnelles seront traitées et stockées par KAWAI France, uniquement dans le cadre de la gestion de la promotion, ou par des tiers désignés par KAWAI France pour la gérer conjointement. Dans la mesure où ces tiers auront accès aux mêmes données personnelles, KAWAI France veillera à ce que l'accord de traitement des données conclu avec eux soit également conforme aux lois applicables en matière de protection des données.

Article 6 – Non-responsabilité

6.1 Aucune responsabilité ne saurait être encourue par KAWAI France pour toutes demandes, visées à l'article 3.5 ci-avant, perdues, reçues tardivement ou non reçues à la date de clôture de la période de promotion fixée à l'article 3.2 ci-avant.

Il en sera de même pour toute demande inexacte, incomplète ou illisible.

6.2 KAWAI France n'est aucunement responsable des frais annexes, éventuellement encourus par le participant, dans le cadre de la promotion proposée par le revendeur agréé au moment de son achat.

6.3 KAWAI France ne fixe pas le prix de vente initial des modèles éligibles à la promotion. Chaque revendeur agréé étant libre de fixer son propre prix de vente au détail, KAWAI France ne saurait garantir que le prix de vente, avant et après la réduction promotionnelle fixée à l'article 4.1 ci-avant, sera identique chez tous les revendeurs agréés.

6.4 La responsabilité de KAWAI France ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au fait d'un tiers, même s'il est prévisible, à la faute du participant, à la survenance d'un événement de force majeure, tel que défini par les juridictions françaises, ou à tout autre événement n'ayant pas été raisonnablement sous le contrôle exclusif de KAWAI France.

Article 7 – Litige - Compétence

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur exécution ou leur interprétation sera soumis, à défaut d'accord amiable, au tribunal compétent selon la nature du litige.

Conformément à l'ordonnance du 20 Août 2015, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à un professionnel.

KAWAI France a choisi : Médiateur de la ville de Paris, 1 Place Baudoyer, 75004 PARIS – DDCT-mm-mediation@paris.fr